

# Une nouvelle attaque brutale contre les droits des chômeurs

Un décret, publié le 30 décembre, aggrave les sanctions de radiation et de suppression des allocations des chômeurs, dès le 1<sup>er</sup> janvier.

- Désormais, pour le travailleur privé d'emploi, la non-présentation à un entretien avec un conseiller de Pôle emploi sera sanctionnée par un mois de suspension du versement de l'allocation chômage. A la deuxième convocation manquée, le droit sera supprimé durant deux mois. Précisons que la non-réception des courriers de convocation est l'un des principaux motifs de recours contre les radiations abusives.
- De plus, un premier « manquement » entraîne la suppression pure et simple des allocations pendant un mois, deux mois pour le deuxième et quatre mois pour le troisième. Parmi ces « manquements », l'incapacité à justifier une recherche d'emploi.
- Le décret abroge « la définition du salaire antérieurement perçu qui était pris en compte pour déterminer l'offre raisonnable d'emploi ». Qu'importe le nouveau salaire proposé, le refus de l'accepter vaut manquement et suppression du droit.

Et, une nouvelle fois, le gouvernement invoque la nécessité de faire des économies.

## Et pourtant, de l'argent, il y en a !

Le gouvernement donne chaque année :

- 40 milliards de fonds publics à l'armée.
- 41 milliards aux grandes banques (intérêts de la dette).
- 40 milliards aux patrons (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi - CICE).
- Quant aux entreprises du CAC 40, elles ont en un an versé 66 milliards de dividendes à leurs actionnaires.

**Un total de 187 milliards pour les militaires, capitalistes, banquiers et actionnaires !**

**La solution démocratique exige d'inverser l'ordre des choses : prendre à la minorité de patrons et de banquiers pour satisfaire les besoins de l'immense majorité.**

Et, pour cela, rompre avec les institutions de la V<sup>e</sup> République et de l'Union européenne et convoquer l'Assemblée constituante souveraine qui établira une authentique démocratie et un gouvernement ouvrier.

Lisez toutes les informations concernant cette nouvelle attaque contre les droits des chômeurs dans *La Tribune des travailleurs*.

Prenez contact avec le POID.

Je prends contact avec le POID.

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

A retourner à : [poidemocratique@orange.fr](mailto:poidemocratique@orange.fr)

ou à POID, 67 avenue Faidherbe, 93100 Montreuil.